



Bulletin municipal

N° 3 - MAI 2021



Bien chers tous,

Après de longs mois marqués par différentes formes de lutte contre la pandémie dont un confinement pesant, nous apprécions tous le retour progressif à « la vie normale ». Restons prudents, il n'en sera que plus rapide et durable. Même si la phase précédente n'a pas permis autant que souhaité l'épanouissement d'événements conviviaux importants, la commune a continué de soutenir et d'encourager toutes les activités pouvant se dérouler dans le respect des recommandations sanitaires.

Cette période a aussi été l'occasion d'avancer sur les projets municipaux tels que l'accessibilité de la Mairie, son aménagement, son isolation thermique, sa mise en conformité mais aussi sur les travaux de restauration de l'église devenus indispensables depuis la chute de pierres et la dégradation de l'état de la charpente du cœur (une étude de diagnostic est disponible en mairie). Les études, les demandes d'autorisation et les accords de financement sont en cours pour ces différents chantiers et je ne manquerai pas de vous tenir au courant de leurs avancements.

Un autre chantier important s'ouvre. Après avoir été reconduit d'une année à plusieurs reprises par rapport au calendrier initial, le Plan d'Occupation des Sol (POS) d'Urval n'a plus cours. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera notre prochain document d'urbanisme, il entre dans sa dernière phase d'élaboration, commencée il y a plusieurs années. Le PLUi est un document de planification à l'échelle intercommunale. Il fixe les règles d'occupation des sols du territoire de l'intercommunalité, en remplacement des documents communaux en vigueur (Plans d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme ou Cartes Communales). Il touche aussi bien la question du développement économique, que celle des équipements publics, de la hauteur des bâtiments, des places de stationnement, de la répartition des logements, de la préservation de l'agriculture et des paysages, en conformité aux enjeux locaux. Il permet donc de planifier un projet global d'aménagement et d'urbanisme pour les 10 prochaines années.

Sa traduction à l'échelon communal représentera notre stratégie d'évolution et de développement pour les dix ans à venir.

Afin de se conformer aux différents règlements d'urbanismes de rang supérieurs et aux objectifs poursuivis par les pouvoirs publics, le PLUi impose, entre autre, une diminution drastique des surfaces constructibles par rapport à notre ancien P.O.S.. La commune demande à tous les propriétaires fonciers, aux acteurs privés comme aux élus de faire connaître leurs projets et leurs propositions de création ou d'extension de toutes activités économiques, agricoles, culturelles, touristiques, de loisirs, de construction, etc. pour que notre futur document d'urbanisme s'adapte au mieux à ces perspectives. Merci de les transmettre à la mairie par écrit. Dans cette éventualité, je vous recevrais avec plaisir.

Voici quelques informations de ces derniers mois.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver ces informations sur le site de la commune www.urval.fr tout comme les Bulletins et comptes-rendus des conseils municipaux précédents. (la version papier des CR de conseil municipaux est disponible en mairie sur simple demande.)

Si ce n'est pas déjà fait, Merci de bien vouloir nous retourner votre formulaire de consentement joint afin de recevoir par email ces informations.

Aides de la commune d'Urval

Nous rappelons que la commune aide financièrement les habitants du village pour les études, les voyages pédagogiques, le permis de conduire et les transports scolaires.

Comme annoncé dans notre dernier bulletin, la commune prend en charge la destruction des nids de FRELONS ASIATIQUES. La saison commence alors n'hésitez pas à nous les signaler. Vous trouverez avec ce bulletin une fiche pédagogique rédigé par **Anne Rougier** concernant cette menace.

Inauguration

Une cérémonie d'inauguration d'une plaque en l'honneur de **Gérard de Commarque** aura lieu le 4 juillet 2021. Tous les habitants d'Urval y sont conviés. Une invitation vous sera envoyée prochainement.

Remerciements

Au nom de la commune, Monsieur le maire remercie :

Elisabeth et Hervé Richard d'avoir autorisé sur leur propriété le passage des réseaux d'eau et d'électricité. Ces déplacements devenu indispensables permettent de sécuriser installations et approvisionnements sur l'ensemble du hameau de La Salvagie.

Nathalie Liétar, Luc François et Jean-Noël Quintois qui ont permis de réaliser un inventaire du mobilier et du linge de cérémonie présents dans l'église Notre Dame de la Nativité dont certaines pièces pourraient être exposées pour agrémenter les journées du patrimoine.

Éloi Compoint
MAIRE D'URVAL

Inscription sur les listes électorales Recensement militaire Journée défense et citoyenneté

Nous rappelons que l'inscription sur les listes électorales doit intervenir cinq semaines avant les scrutins. Cette inscription est automatique pour tous les jeunes se faisant recenser (dans les 3 mois qui suivent leurs 16 ans) dans la commune. Cette démarche est indispensable pour l'inscription au permis de conduire, BAC, CAP et autres examens.

Composteur municipal et journées de sensibilisation à la gestion des déchets.



La municipalité met en place un composteur municipal situé sur le parking de la place Léon Poirier. Il est à destination des personnes de la commune ne disposant pas de composteur individuel. Il les aidera à réduire significativement la quantité de déchets à destination de la « poubelle noire » et par conséquent le nombre d'ouvertures des containers.

Concernant la gestion des déchets, **Franç Lavelle** organise avec l'aide de membres du conseil municipal deux journées de sensibilisation et d'information les 22 mai et 12 juin autour de nos containers (point d'apport volontaire d'Urval).

Afin de faire remonter vos remarques et suggestions au SMD3 un questionnaire est à votre disposition avec ce bulletin ou en mairie. Merci de nous les retourner dès que possible.

Jardins du presbytère



Grâce au travail d'une petite trentaine de participants la mise en place du potager partagé du Presbytère continue. Irrigué par l'eau du puits, il commence à prendre des couleurs. Tous les habitants du village sont invités à le visiter librement.

Veilleur d'Urval



Marie-Laure Vera a le plaisir de rouvrir le **Veilleur d'Urval**. Nous nous réjouissons de cette reprise et lui souhaitons tous nos vœux de réussite. Que ce lieu soit pour Urval et les Urvalais un lieu de vie, d'accueil et de rencontres.

Nettoyage des chemins



Le samedi 22 avril une équipe de bénévoles réunis par **Sandrine Lavelle** des **Paniers d'Urval** s'est retrouvée pour nettoyer un chemin rural qui menaçait de se fermer. Merci pour leur participation qui a été l'occasion d'un moment d'échanges et de convivialité agréable. D'autres lieux sont identifiés pour les prochaines interventions. Nous vous attendons encore plus nombreux pour partager cet effort qui se conclura par un casse-croûte sortie du sac joyeux et bien mérité!

Atelier nichoir



Nat'urval a organisé un atelier « confection d'un nichoir » dans la salle des fêtes de la commune.

La présence d'une douzaine d'enfants témoigne de leur intérêt pour la protection des oiseaux. Aidés de leurs parents ils ont mis à l'épreuve leurs talents de bricoleurs ! Merci à eux, à **Anne Rougier** et à **Jérôme de Biase** pour l'organisation.